miere *ſorte*, 18 f $\frac{5}{8}$ à 20 f $\frac{1}{8}$; — *idem idem*, 2e. *ſorte*, 19 f $\frac{1}{4}$ à $\frac{7}{8}$; — *idem* de Ponecail, premiere *ſorte*, 20 f $\frac{7}{8}$ à 21 f; — *idem idem*, 2e. *ſorte*, 20 f $\frac{3}{4}$ à $\frac{7}{8}$; — *idem* de Manapaar, premiere *ſorte*, 21 f $\frac{3}{8}$; — *idem idem*, 2e. *ſorte*, 20 f $\frac{5}{8}$ à $\frac{7}{8}$; — guinées brunes bleues de Sadraſpatnam, 2e. *ſorte*, 38 f $\frac{1}{4}$ à $\frac{7}{8}$; *idem* de nagapatnam, 2e. *ſorte*, 36 f; — *idem* pâles bleues de Sadraſpatnam, 2e. *ſorte*, 33 f $\frac{3}{4}$ à 34 f $\frac{1}{4}$; — doſootjes blanches de 30 ſur 2 $\frac{1}{4}$ cob. 12 f $\frac{3}{8}$ à $\frac{1}{2}$; — *idem* écrues, 10 f $\frac{3}{4}$; — romals ſigtermans, de 10 à la piéce, 9 f $\frac{1}{2}$ à 10 f $\frac{7}{8}$; — ſoesjes étroites, 32 à 36 f $\frac{1}{2}$; — *idem* larges, 31 à 33 f $\frac{1}{2}$.

DU CAP FRANÇOIS *le 9 Sept.* 1764.

Prix des denrées de la Colonie.

Le ſucre terré, 56 à 65 ℔ le *cent*; — le commun, 48 à 56 ℔; — le brut, 30 à 33 ℔; — le coton, 190 ℔; — le beau ſucre a valu 66 ℔, mais il a un peu diminué.

Indigo, 6 ℔ 10 ß à 7 ℔ 10 ß la ℔; — caffé, 16 à 16 ß 6 ₰.

Nota. Tout eſt brûlé dans la plaine par les grandes ſéchereſſes. Les vivres commencent déja à manquer.

ARRIVÉE *de Navires au Cap.*

Le *Quaker*, de Nantes, Capitaine le *Pape*, parti le 4 Juillet, arrivé le 8 Août, le *Delaverdy*, de Nantes, Capitaine *Fourneau*, parti le 4 Juillet, arrivé le 4 Août; le *Régime*, de Bayonne, Capitaine la *Courtaudiere*, parti le 16 Juin, arrivé le 11 Août; — le St. *Antoine des Ames*, de Bordeaux, Capitaine *Rouſſannes*, parti le 16 Juin, arrivé le 12 Août; — le *Télémaque*, de Nantes, Capitaine *Chapeau*, venant de la côte d'Or, avec 334 Noirs, arrivé le 14 Août; l'*Union*, de Bordeaux, Capitaine d'*Elbreil*, partie le 8 Juillet, arrivée le 16 Août; — la *Minerve*, de la Rochelle, Capitaine *Perreſt*, partie le 8 Juillet, arrivée le 19 Août; — le Duc de *Choiſeul*, de Marſeille, Capitaine *Eydin*, venant de Cayenne, arrivé le 21 Août.

PASSAGE DU SUND.

Le 8 Novembre 1764, le Navire du Capitaine *Martin Blank*, de Koniſberg, allant de Bourgneuf à Koniſberg, chargé de ſel; — le 9, le Navire du Capitaine *Hendrick Wiſchuſen*, de Koniſberg, allant de Seudres à Koniſberg, chargé de ſel.

DE MARSEILLE *le* 18 *Novembre* 1764.

RAPPORTS *des différens Capitaines de Navires arrivés dans ce Port.*

☞ Le Capitaine *Carſten Hanſen*, Danois, commandant le Navire les *Trois Freres*, parti de Peteſbourg le 10 Août, dit qu'il eſt entré dans le Détroit le 14 Octobre, où il a vu 2 Vaiſſeaux de guerre & 2 Chebecs Eſpagnols en croiſiere.

☞ Le Capitaine *Claude Lunel*, de Marſeille, commandant le Brigantin le *Victorieux*, parti de St. Pierre de la Martinique le 8 Août, chargé de ſucre & de caffé, où il a laiſſé les Capitaines *Pech*, *Fougeiret*, *Blanc* & *Cylin*, dit que le 6 Octobre étant à 80 lieues E. O. du Cap St. Vincent, il a rencontré un gros Chebec qui a arboré pavillon blanc. Il a abordé le 21 à Carthagene, & en a mis ſous voile le 24 avec le Capitaine *Martineux*, venant de Cadix, qu'il a quitté le 27 ſur le Cap Martin. Il y a laiſſé le Capitaine Ventre & le Vaiſſeau le *Prince de Lambale* naufragé. Il ajoute que le 8 Novembre étant ſur le Cap St. Sébaſtien, il a vu une Frégate du Roi faiſant route à L. E. N. E.

☞ Le Capitaine *Pierre Balthaſar Dejean*, d'Agde, commandant la Tartane la *Victoire*, parti de Smyrne le 22 Septembre, dit qu'il a touché à Malte le 19 Octobre, d'où il eſt parti le même jour; il y a appris que la Barque du Roi l'*Hirondelle*, qui s'y trouvoit alors, avoit fait échouer ſur les côtes d'Alger une Galiote de Salé. Il ajoute que le 26 étant à 20 lieues de Naples N. E. S. O. il a rencontré 2 Frégates du Roi de Sardaigne.

☞ Le Capitaine *Louis Martinieuq*, commandant le Brigantin la *Parfaite Marie*, parti de Cadix le 12 Octobre, rapporte que le 14 étant à la hauteur de Malaga, il a vu une Frégate Françoiſe allant mouiller au Cap Moulin, que le 16 étant vers le Cap de Gatte, il a vu 4 Chebecs Eſpagnols. Il a relâché le 20 à Carthagene, & en eſt parti le 24; il ajoute qu'il a appris le 5 à l'Iſle labraire, par un pêcheur, qu'il a péri ſur l'Iſle de Mayorque 5 bâtimens, ſans ſçavoir de quelle Nation ils étoient.

☞ Le Capitaine *Joſeph Thouraine*, de Martigues, commandant la Pinque la

Notre Dame des Anges, parti de Safie le 26 Septembre, eſt entré dans le Détroit le 13 Octobre, ayant abordé le 2 du courant à l'Alcadi, où il a appris qu'un bâtiment Anglois, chargé de marchandiſes pour Gênes, y avoit naufragé.

☞ Le Capitaine *Jean Etienne Garcin*, de la Ciotat, commandant le Vaiſſeau le *Duc de Praſlin*, parti du Cap François le 2 Septembre, chargé de ſucre, de caffé & de cuirs, eſt entré dans le Détroit le premier de ce mois, & rapporte que le 4, étant ſur le Cap de Pale, il a parlé au commandant de 2 Sambequins & de 2 Chebecs Eſpagnols, & que le 6 ſe trouvant ſur Carthagene, il a encore parlé au Capitaine d'un Vaiſſeau de guerre Eſpagnol.

DE BORDEAUX, *le* 19 *Novembre* 1764.

Prix des denrées de l'Amérique qui ont varié.

Sucre blanc, premiere *ſorte*, 56 à 58 ℔, le *cent*; — ſeconde *ſorte*, 52 à 53 ℔; — blanc commun, 48 à 50 ℔; — ſucre brut de Léogane, 32 à 33 ℔; de St. Louis, 26 à 28 ℔; — de la Martinique, 23 à 24 ℔ le *cent*.

Caffé de la Martinique nouveau fin, 16 à 16 ß 6 ₰ la ℔; — vieux, 13 ß 6 ₰; caffé de St. Domingue vieux, 11 ß; — inférieur, 8 ß; — indigo cuivré fin, 6 ℔.

Le froment, 9 à 11 ℔ 10 ß le *boiſſeau*, peſant 120 ℔ poids de marc; — ſeigle du Pays, 7 ℔ 5 ß; — l'eau de vie, 80 ℔ les 32 *veltes*, peu demandée.

Il eſt entré dans ce Port le 13 du préſent mois, le Navire le *Comte de Choiſeul*, de Bordeaux, de 150 tonneaux, Capitaine *Lataſte*, venant du Fort Dauphin, l'*Avanturier*, de Bordeaux, de 100 tonneaux, Capitaine Denabre, venant de St. Domingue, chargés de 101 barriques, 12 quarts, 2 caiſſons & 1 barril de ſucre terré; — de 200 barriques de ſucre brut; de 17 boucauds, 10 barriques, 48 tierçons, 1 ancre, 111 quarts & 21 ſacs de caffé; — d'un boucaud, 5 barriques & 14 quarts d'indigo; — de 28 ballots de coton; de 230 cuirs en poil.

Le Navire l'*Aimable Louiſe*, de Plaſſac, de 50 tonneaux, Capitaine *Lavos*, venant de l'Orient, chargé de 131 caiſſes, $\frac{3}{4}$ de caiſſe & 5 ballots de thé; — de 12 ſacs d'eſquine; — d'une barrique, 1 quart d'indigo; — de 11 caiſſes de porcelaines; de 4 barrils de pierres à fuſils, ce dernier article en entrepôt pour Guinée.

D'ANGOULEME *le* 17 *Novembre* 1764.

LETTRE *à l'Auteur de la Gazette.*

Je joins ici, Monſieur, l'état des Négocians de Cognac, & je crois vous faire plaiſir d'y ajouter celui de ceux de Jarnac & de cette Ville. Le dernier marché, le bled froment a été vendu ici 8 ℔ le *boiſſeau*, peſant de 84 à 86 ℔ *poids de marc*. Sans la libre exportation des grains, nous l'acheterions beaucoup plus cher, la grêle ayant entiérement perdu la moiſſon de plus de 60 Paroiſſes de cette Généralité, & la ſéchereſſe ayant cauſé un très-grand déchet dans les autres Paroiſſes; mais comme le Limouſin & le Poitou viennent à notre ſecours, nous eſpérons que le bled ne renchérira pas davantage. Autant que je le pourrai, Monſieur, je vous enverrai de quinzaine en quinzaine le prix des grains, m'imaginant que cela vous fera plaiſir, d'autant plus que cette Ville étant ſituée ſur une riviere navigable (*a*) la connoiſſance du prix des grains peut porter les Négocians des autres contrées à ſpéculer ſur cette denrée. Je ſerai toujours extrêmement flatté de pouvoir fournir quelque matiere au zele qui vous anime pour le progrès des Arts & du Commerce, & de tout ce qui a trait au bien public.

Noms des Négocians d'Angoulême.

MESSIEURS.

EMANUEL SAZERAC; — DERVEAU & FRERES HENRY, pour le papier; — REMI GILBERT *fils*, pour le papier & le ſafran; — MARCHAIS LACHAPELLE, pour le ſafran; — CALUAUD, moulin à martinet pour cuivre; — GABORIT & CALUAUD, manufacture de plomb à giboyer; SAZERAC, manufacture de fayance; — LOUIS MARCHAIS *pere & fils*, pour l'eau-de-vie.

NÉGOCIANS DE JARNAC.

MESSIEURS.

JEAN RANÇON & DELAMAIN, pour l'eau-

(*a*) *La Charente.*

de-vie & la graine de lin; — RENARD, pour le vin & l'eau-de vie.

NÉGOCIANS DE COGNAC.

MESSIEURS.

Ve. MARTHEL & l'ALEMANT, pour l'eau de vie; — AUGERS *pere*, pour l'eau de-vie; AUGERS *freres*, pour l'eau-de vie, graine de lin & autres objets; — MESURIER; RICHARD; — BROUSSARD, pour l'eau-de-vie.

DE NANTES *le* 24 *Novembre* 1764.

Il eſt entré dans ce Port le Navire l'*Entreprenant*, de 100 tonneaux, Capitaine le Sr. *Pacaud*, Armateurs MM. *Bouteiller* pere & fils, lequel a amené des Cayes, 37 futailles de ſucre terré; — 12 futailles de ſucre tête; — 2 balles de coton; — 18 dents de morphil; — 2 peaux de tigres, des ſirops, des confitures, de la canelle & du carêt.

On vient d'apprendre l'arrivée à Paimbeuf, des Navires la *Jeune Adrienne* & *Hyver*, venant des Colonies.

Le 22 de ce mois, le Navire l'*Achille*, de 360 tonneaux, & derniérement lancé à l'eau, renverſa malheureuſement entre le Pellerin & le Port Launay, en deſcendant à Paimbeuf. Cet accident a été occaſionné par la faute du Pilote qui avoit fait charger ce Bâtiment de trop de voiles, & qui n'étoit pas bien leſté : 3 hommes ont été noyés, & l'on eſpere remettre ce Navire à flot avant les grandes marées, moyennant 3 ou 4000 ᵗᵗ de dépenſe.

DU HAVRE, *le* 25 *Novembre* 1764.

Il eſt entré dans ce Port le 17, juſques & compris le 23 Nov. le Sloup Anglois le *Michel & Jeanne*, Capitaine *Salathiel Potter*, venant de Falmouth, chargé de 119 blocs & 10 barrils d'étain; — le Senau Hollandois le *Jeune Jelles*, Capitaine Dow Tiankes, venant d'Amſterdam, chargé de 23 balles, 1 barril, 2 caiſſes & 1 coffre de toileries; — de 30 barriques de riz; — de 4 paniers, 1 caiſſe de fromages; — de 2 caiſſes de ſabres; d'une caiſſe de pipes; — de 3 barrils de couteaux; — de 12 caiſſes de fuſils; — d'une barrique de boulets; — de 10 canons de fer; — de 190 barres de fer; — de 13 laſts de féves; — la Galiote Hollandoiſe le *Martin & Hilke*, Capitaine *Hilke*, venant de Peteſbourg, chargée de 1 balle & 190 demi balles de chanvre; de 2 caiſſes de chandelles; — de 6 barrils de broſſes; — d'un paquet de pelleterie; de 2 ballots & 2 caiſſes de marchandiſes.

Il eſt ſorti de ce Port le 22, juſques & compris le 25 Novembre, le Navire le *Gracieux*, Capitaine *Guerard*; — le Navire la *Victoire*, Capitaine *Rabier*, le Navire le *Staniſlas*, Capitaine *Germain*; — & le Navire l'*Aimable Genevieve*, Capitaine *Letellier*, allant au Cap François; le Navire la *Judith*, Capitaine *Soray*, allant à St. Louis.

Le Senau le *Triumvir*, Capitaine *Rabier*; — le Senau la *bonne Union*, Capitaine *Bouvier*, & le Navire le *Marin*, Capitaine *Acher*, allant à la Martinique.

Le Brigantin le St. *Joachim*, Capitaine *de Bray*, allant au Port-au Prince.

NAVIRE *en armement.*

Le Navire la JEUNE JULIE, de 180 tonneaux, armé de 4 canons & autres menues armes à proportion, 24 hommes d'équipage, commandé par le Capitaine R. BACHELET, eſt actuellement en charge au Port du Havre, pour aller en droiture à la Martinique, & partira à la fin du mois de Décembre prochain. Ceux qui voudront y paſſer ou charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront au Havre, à MM. LEMAISTRE.

DE HONFLEUR, *le* 25 *Novembre* 1764.

Depuis le 9 de ce mois il eſt entré dans ce Port le Navire le St. *Pierre*, Capitaine *Beurier*, venant du Grand-Banc, chargé 15000 mille morues vertes, *grand compte*, & de 6 barriques d'huile de poiſſon; M. *Goubard*, Armateur.

Le Navire le St. *Nicolas*, Capitaine *Tiebard*, mort en mer, venant auſſi du Grand-Banc, chargé de 10500 morues vertes, *grand compte*, & de 4 barriques d'huile de poiſſon; M. *Delacoudraye*, Armateur.

Il eſt ſorti de ce Port depuis le 9 Novembre, le Navire le *Printems*, armé de 10 canons, chargé de bœufs, de farines & d'autres marchandiſes pour Cayenne, Armateur M. *Prémord*.

Le Navire la *Marquiſe de Brancas*, armé de 8 canons, a auſſi fait voile pour l'Afrique; M. *Fr mord*, Armateur.

Le Navire le St. *Pierre*, armé de 6 canons, Capitaine *Dozois*, eſt parti pour la Guadaloupe, M. *Dumeſnil de St. Pierre* Armateur.

Le Navire l'*Agénor*, Armateur M. *Granguet*, pour la nouvelle Orléans.

Le Brigantin la *Heuriette*, Capitaine *Taran*, Armateur M. *Dumeſnil de St. Pierre*, eſt parti pour Cork, où il va charger des bœufs.

NAVIRE *en chargement.*

Le Navire les DEUX AMIS, de 130 tonneaux, armé de 6 canons & autres menues armes à proportion, eſt actuellement en charge dans ce Port pour aller à la Guadaloupe. Ceux qui voudront y paſſer ou charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront à Honfleur, à MM. *Dumeſnil de St. Pierre & Prémord.*

DE ROUEN, *le 23 Novembre 1764.*

Il eſt entré dans ce Port le 16 Novembre, le Navire SUSANNE LA MERE, Capitaine *Jean Ecruſt Stecy*, venant de Roſtock, & le Navire la *Notre-Dame de Begogne*, Capitaine *Santiago de Zuazo*, venant de St. Ander en Eſpagne, chargés de 84 balles de laine d'allemagne; — de 230 balles de laines d'Eſpagne & d'un grenier de planches de ſapin.

Il reſte à reclamer du Navire du Capitaine *Simon le jeune*, venu de St. Malo, 3 barriques d'indigo marquées FMF; & 5 ballots de toile marqués R. Ces derniers ont été chargés par M. *Rouſſelet*, & ſont deſtinés pour les Iſles.

NOMS *de MM. les Banquiers & Négocians en gros de la Ville de Rouen.*

MESSIEURS.

LECOUTEULX & *Compagnie*; — EVREVIN; LUCAS & MENIL Banquiers.

NÉGOCIANS.

ASSELIN & LANEL; — AUGER; — JACQUES BAUDOUIN *l'aîné*; — BAUDOUIN *le jeune*; — BEHIC & DUVERGIER; — V^e. BENARD; — BENEZET MAYET & *Compagnie*; — BERAT & *fils*; — V^e. BARBETTE & MARGUERIE; — BEWESTRE; BERTRAND & SAFFRAY; — J. B. BIGOT & COLOMBEL; — L. BINET; — BOQUET; J. B. BOISJOVIN, *oncle & neveu*; — CHARLES BOURNISIEN & *fils*; PIERRE BOURNISIEN; — BORDIER & *Compagnie*; BLONDEL DE BERTHENONVILLE; — A.A. BRETON; — BULANDE *freres.*

MARIN & PIERRE CAHIERE; — LOUIS CAVEY; — CAVEY *freres*; — NICOLAS CANIVET; — F. CHAPAIS; — CHARRY; CECILLE; — PIERRE CHEVREMONT; — COLAUD & CHALIMET; — CARDEVAQUE.

DABIT; — DAMBOURNEY; — DANSE BROS & *Compagnie*; DARCEL; — AUGUSTIN DEBRAY; — V^e. CH. DECHAMPS; V^e. DEBONNE & *fils*; — PIERRE DELABARRE; — J. B. DELACOUR; — F. BACON DELACHEVALLERIE; — DELAFOLYE & *fils* & *Compagnie*; — DELAMOTTE; — DELESSART *freres*; DELAQUERIERE; — PIERRE DENOYERS; — DOUILLARD *freres* & DEMIANNAY; — DUHAMEL & MOULIN; — DUFOU; — JACQUES DUPONT; — N. L. DUPUIS *pere*; — DUPUIS *fils*; — DURAND *freres*; — L. DUTHIL; — DEVAUX & LERIQUE; — J. CH. DELAVIGNE; — DESAINTVENANT.

NOEL FAMIN; — PIERRE FERAY; — FONTENAY; — FERÉ le jeune.

GAILLARD & GOUEL; — GARVEY & *Compagnie*; — P. GODEFROY; — GODEFROY, *Rafineur*; — GROUARD; — G. GRENIER; — GUILLEBON; — GUIMONNEAU; — GUERITAULT; — GORLIER.

ALEXANDRE HELLOT; — J. B. & JOSEPH HURARD; — HURARD; — HURÉ; HORUTHENERWELTHER & *Compagnie.*

JAMET *freres*; — JSAMBERT; — JULIEN.

LABIFFE; — LALOYER & HORTELOUP; DAVID LAURENS; — LACHENEZ-HEUDE *freres*; — LEBACHELIER; — V^e. LEBOUVIER; — V^e. LACROIX, GOSSEY & *Compagnie*; — LEBOURG *freres*; — LEBORGNE & BOISSET; — LEFRANÇOIS; — ELIE LEFEVRE; V^e. GUILLAUME LEFEVRE & *fils*; — L. LEJARDINIER; — LEJARDINIER DUQUESNOT; — LEGOULX-DESLOGES; — LOCU; — LEMASSON; — LEMOINE; — ROBERT LEJEUNE *fils*; — LENOBLE *fils*; — PIERRE LEVAVASSEUR; EPHRAIM LEVILLAIM; — V^e. LEVIEUX & *fils*; — LEZURIER *oncle & fils*; — LEQUESNE & LEBOURSIER.

MAHIEU; — MASSAC & LEMARCIS; —

E. Maryе; — L. Mery; — Midy & *Compagnie*; — Midy *freres*; — Ve. Mouquet; — F. Moulin; — Remy & Jacques Pierre Neveux.

André Pavie; — Payenneville & *fils*; — Planter & *Compagnie*; — Peron & Quesnel; — Ezéchiel Pontrévé; — Nicolas Prével; — Pommereux *l'aîné*; — Paynel.

L. Quesnel; — Christ Reverdun; Ribard *freres*; — Rondel *freres*; Roger *pere*; — Roger *fils*.

Selles; — François Taillet; — Pierre Taillet; — Ve. Thibault & *fils*.

Toutes les maiſons de commerce de la Ville de Rouen, dont nous venons de donner les noms, ne ſont que celles qui ſont parvenues à notre connoiſſance juſqu'à préſent; il y en a d'autres que nous nous ferons un devoir d'annoncer auſſitôt que nous en aurons le détail, que nous eſpérons recevoir ſous peu de temps.

De Pithiviers, *le 25 Novembre*, 1764.

Le Samedi 24 Novembre, le froment nouveau a été vendu 13 ℔ 10 ß à 14 ℔ le *ſeptier*; — le plus beau de 1763, 13 ℔. On en voit fort peu de 1762, mais ceux qui en auroient encore ſeroient certains de le vendre 14 ℔ le *ſeptier*; — l'avoine vieille 7 ℔; — la nouvelle, 6 ℔ 10 ß; l'orge la plus belle, 7 ℔; — celle de moindre qualité, 6 à 6 ℔ 5 ß; — les alouettes 14 ß la *douzaine*.

Le faiſan ſe vend toujours 26 ℔ la ß avec apparence d'augmentation.

Quarante-ſeptiéme Tirage de la Loterie de l'Hôtel de Ville, du 26 Novembre 1764.

Numéros.	Lots.
82605. . . .	. . . 50000 ℔.
94391. . . .	. . . 20000.
92632. . . .	. . . 10000.
97388. . . .	. . . 10000.

FOURRAGES.

Le foin a été vendu à la barriere S. Michel, le Lundi 26 Nov. 36 & 37 ℔ le *cent*; le 27 & le 28, il s'eſt vendu, 38, 39 & 40 ℔.

Le Lundi 26 Novembre, la paille a été vendue au Fauxbourg St. Martin, 12 & 13 ℔ 10 ß le *cent*; le foin 22 ℔ auſſi le *cent*; le 27, la paille 12 & 13 ℔, & le 28, 13 & 14 ℔; le foin 30 ℔.

Etiage *de la Riviere de Seine.*

Le Lundi 26 Novembre la riviere étoit à 6 pieds 10 pouces; — le 27, à 5 pieds 11 pouces; — & le Mercredi 28, à 5 pieds 6 pouces au-deſſus des plus baſſes eaux.

Volaille et Gibier.

Prix de la volaille à Paris, le Mercredi 28 Novembre 1764.

	℔	ß	₰
Le Chapon gras, nouveau *la piéce*, . . .	4		
La Poularde nouvelle, . .	3		
Le chapon vieux, . . .	3		
La Poularde, ...	2		
Le Poulet gras, *mort*, . .	1	10	
Le Poulet commun, . .		18	
Le Poulet gras, *en vie*, . .		15	
Le Poulet commun, . . .		12	
Le Caneton de Rouen, .	4		
Le Canard *de paillier*, . .	1	10	
Le Faiſan, ...	5		
Le Levraut, ...	3		
Le Lapreau, ...	1		
Le gros Pigeon *gras*, . .		14	
Le Pigeon de voliere, . .		8	
La Perdrix griſe, . . .		15	
La Caille de campage. . .		15	
Le Dindon gras *mort*, . .	3	10	
Le Dindon commun, . .	3		
Le Perdreau gris, . . .	1		
Le Marcaſſin, ...	6		
Le Perdreau rouge, . . .	2		
La Perdrix rouge, . . .	1		
Alouettes, la *douzaine*, . .	1		
La Becaſſe	2		
La Becaſſine, ...		15	
Le Rouge, ...	2	10	
Le Canard ſauvage, . . .	2	5	
Le Pluvier, ...	2		
La Cercelle, ...	1	5	

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Novembre 1764.	*Du Lundi 26.*	*Mardi 27.*	*Mercredi 28.*	*Jeudi 29.*
Actions des Indes.	1022 ½	1010	1015	1015
Emprunts de la Comp.	475			
Promesses de la Comp.	10	10	10	
Actions des Fermes.	980	972 ½	985	985
3e Loterie Royale.	795			
Lots de la 3e Loterie.	5e. t. 7. 9e. t. 11.	9e. t. 11.		
Duplicata de la 3e.		70		
Amortissement.				
2 ß p ℔ du Dixiéme.				7
Annuités.	446 (1760)	444	442	445
Coupons d'annuités.	88 ½ 92	88	88	88 ½
Emprunt de 50 millions	10	11	11	11
Colonies, 1759.				10 ½
Récépissé des Monnoies				
Époques.	10e. 13 ½.			12e. 13 ½.
Canada.	28		30	30
CONTRATS.				
Sur la Ville.				
A 4 p °/°.				
3 p °/° sur les Cuirs.				
3 p °/° sur les Postes.				
Bretagne.				
Languedoc.				
Bourgogne.				
Sur le Clergé.				
Tailles. Gelé de Paris				
Tailles. de Province.				
CHANGES.				
Amsterdam.	56	56 ¼	56 ¼	56 ¼
Londres.	30 15/16	30 ¾	30 ¾	30 ¾
Hambourg.	179	178 ¾ à ½	178 ¾ à ½	178 ½
Madrid.	15 3	15 3 à 4	15 4	15 4
Cadix.	15 1 6	15 2	15 2 6	15 2 6 à 3 ß
Livourne.	94 ¾	96	96	96
Lyon, *Saints.*	¼	¼ au ⅛	¼ au ⅛	¼ au ⅛

AVIS.

Cette Gazette paroît deux fois par semaine, le Mardi & le Samedi : on y insere gratis *tous les Avis relatifs au Commerce. L'abonnement est de 24 ℔ par année qui se payent d'avance. Il faut s'adresser pour le tout au Sieur* DUFRESNE, *Directeur général, au Bureau rue Montmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & des ports de lettres.*

Les personnes qui ne voudront point s'abonner, pourront les envoyer chercher au Bureau, à raison de 5 sols la feuille, contenant huit pages.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1764.

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNÉE 1764. Du Samedi 8 Décembre.

PASSAGE DU SUND.

LE 17 Novembre 1764, le Navire du Capitaine *Owe Jenſen* d'Ekernfeurde, allant de Wibourg à Bordeaux; — celui du Capitaine *Jens Klim*, de Copenhague, allant de Ste. Croix à Copenhague, chargé de ſucre; — le 18, le Navire du Cap. *Pieters Reynders*, allant de Narva à Oſtende, chargé de poutres; — celui du Capitaine *Arent Hend. Zeba*, d'Amſterdam, allant de Péteſbourg à Liſbonne, chargé de chanvre; — le 19, le Navire du Capitaine *Cornelis Andries*, d'Amſterdam, allant de Wibourg à Bordeaux, chargé de planches; celui du Capitaine *Adrien de Boer*, d'Hoorn, allant de Riga à la Rochelle, chargé de mâtures; — celui du Capitaine *Nicolay Lund*, de Flenſbourg, allant de Pillau à Lisbonne, chargé de ſeigle.

DE LONDRES *le* 13 *Novembre* 1764.

On écrit d'Hambourg, que depuis le 1^er^. Octobre dernier, 45 bâtimens ſont arrivés dans cette Ville, venant de différens Ports de France, chargés de ſucres provenant des Colonies Françoiſes occidentales.

Les lettres de Dublin apprennent que les bâtimens partis d'Irlande pour la pêche du Grand-Banc, au nombre d'environ 45, ont parfaitement réuſſi dans leur pêche, que le plus grand nombre étoit déjà rentré dans leurs Ports avec leur charge entiere de morue.

On dit qu'un Etranger qui eſt actuellement à Londres, a trouvé depuis peu le ſecret de faire du ſalpêtre avec du ſel commun, poids pour poids, & ce, ſuivant la méthode qui ſe pratique aujourd'hui à Dreſde. On ſe flatte de tirer les plus grands avantages de cette découverte.

On a fait Samedi dernier chez M. Cole, faiſeur d'inſtrumens de Mathématique établi à Londres derriere l'Egliſe St. Clément, en préſence de 2 Seigneurs de l'Amirauté, & de pluſieurs membres de la ſociété Royale, l'épreuve d'une machine hydrolique inventée depuis peu, propre à pomper l'eau des Vaiſſeaux par le moyen de la preſſion de l'air & de la force centrifuge: tous les aſſiſtans ont fort approuvé cette machine. L'Auteur en a une patente. On prépare à préſent à Woolwich un Vaiſſeau de 60 canons, dans lequel on fera le dernier eſſay de cette machine, avant de l'admettre tout à fait dans la marine du Roi.

De toutes les piéces de fauſſe monnoye de la valeur d'un quart de guinée, qui circulent actuellement dans le commerce, on penſe qu'il y en a quelques milliers qui ont été détruites & rompues; aureſte, il eſt aiſé de les reconnoître, elles ſont beaucoup plus pâles que les bonnes, elles paroiſſent plus minces, l'empreinte eſt groſſiere, & le ſon eſt ſemblable à celui que donne le métal de Bath.

On dit qu'on eſt préſentement occupé d'un projet pour empêcher qu'à l'avenir ceux qui perdront des billets de banque, ne ſupportent un tort auſſi conſidérable que par le paſſé.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

DE MARSEILLE *le 27 Novembre 1764.*

Prix des marchandiſes qui ont varié.

Coton en laine de Smyrne, 100 à 102 ℔ le *cent*; — coton en laine d'Acre, 110 à 112 ℔; — galles noires de Smyrne, 150 écus de 3 ℔ 4 ß la *charge*; — huile fine de Provence, 35 à 36 ℔ le *cent*; — huile fine de fabrique, 38 à 39 ℔; — huile fine de riviere, 44 à 45 ℔; — demi-fine, 40 à 41 ℔; — poivre, 118 à 120 ℔; — riz de Piémont, 12 ℔ 10 ß; — ſavon madré, 24 ℔ 10 ß; — ſuif d'Italie, 34 à 35 ℔; bled du Levant d'Italie & du Languedoc, 19 à 31 ℔ la *charge*, peſant 243 ℔ *poids de marc.*

Caffé du Cap, 9 à 11 ß 6 d. la ℔; — canelle, 11 ℔ 5 ß; — cochenille, 19 ℔; indigo de St. Domingue, 4 ℔ 15 ß à 5 ℔; manne, 32 à 33 ß.

Il a été importé dans cette Ville les 12 & 13 Novembre, ſavoir:

☞ D'ALICANTE, par les Tartanes des Capitaines *Tourre*, *Vroſſen & Moulin*, 232 balles de bourdes; — 15 balles de barrilles; — 14 balles de graine jaune; 21 balles de laine lavée; — 18 balles de laine ſurge; — 27 balles de graine verte; 390 barres de plomb; — 52 balles de bois de réglisſe; — 18 balles d'anis.

☞ De PETERSBOURG, par les Vaiſſeaux des Capitaines *Sibbes & Hamen*, 213 balles de chanvre; — 1981 barres de fer; — 25 barrils de ſuif.

☞ De TUNIS, par les Bâtimens des Capitaines *Sanſon & Picard*, 502 balles de laine ſurge; — 898 *quintaux* de barriles; 29 balles d'éponges; — 3 balles de maroquin; — 2 balles de crin.

☞ De Stockholm, par le Vaiſſeau du Capitaine *Malbrig*, 1355 barres de fer; — 500 barrils de gaudron; — 300 barrils de brai.

☞ De LIVOURNE, par la Tartane du Capitaine *Roize*, 42 caiſſes de manne; 2 barrils de cochenille; 3 balles de laine; 315 barrils de ſuif; 11 balles de chanvre; 10 *caſſas* de gomme arabique; — 25 caiſſes de ſuc de réglisſe.

☞ De DUNKERQUE, par la Frégate du Capitaine *Ducheſne*, 4 balles de couperoſe; — 3 balles de thé; — 115 barrils d'amidon.

☞ De GENES, par la Tartane du Capitaine *Billon*, 17 caiſſes de manne.

☞ De LISBONNE, par le Vaiſſeau du Capitaine *Zoom*, 2357 cuirs en poil; — 4 balles de laine; — 459 piéces de bois de Pernambucco; — 51 ſacs d'orſeille.

☞ De CADIX, par le Brigantin du Capitaine *Martining*, 63 barrils de cochenille; — 2 barrils de grabeau de cochenille; — 4 barrils d'indigo; — 1 ſac de cacao; — 3 balles de peaux de tigres; 3 balles de laine de Vigogne.

☞ Du CAP, par les Bâtimens des Capitaines *Jard & Garcin*, 733 barriques de ſucre terré; — 82 ſacs de caffé; — 3143 cuirs en poil; — 5 barrils d'indigo; — 511 piéces de bois de Gayac.

☞ De la MARTINIQUE, par les Bâtimens des Capitaines *Vigne*, *Barry & Lunel*, 442 barriques de ſucre terré; — 55 ſacs de caffé; — 26 balles de coton; — 92 ſacs de cacao; — 78 *quintaux* de canefice ou caſſe; — 718 cuirs en poil; — 20 ſacs de gingembre.

Il a été exporté de cette Ville, du 18 Octobre au 21 Novembre, ſavoir:

☞ Pour SMYRNE, par la Barque le St. *Jean & la Ste. Anne*, Capitaine *Jean Durbet*; — par le Brigantin l'*Actif*, Capitaine *Barthelemy Londieu*; — par le Senau la *Parfaite*, Capitaine *François Antoine Aubin*; — par la Pinque l'*Eſpérance*, Capitaine *Joſeph Cely*; — par la Tartane la *Cenie*, Capitaine *Jacques Engelfret*, 202 ballots de londrins ſeconds; — 38 ballots de londrins larges; — 30 ballots de draperies; — 84370 ℔ de ſucre terré; — 35542 ℔ de ſucre en pain; — 18828 ℔ de ſucre en poudre; — 5061 ℔ de ſucre tapé; — 24528 ℔ de caffé; — 2477 ℔ d'indigo; 37280 ℔ de bois de Campéche; 30 caiſſes de bonnets; — 13 caiſſes de liqueurs; — 7 caiſſes d'agobilles; — 1 caiſſe de cartes à jouer; — 1 caiſſe de noix de muſcades; — 15 ballons de papier; — 2 barriques de clinquaillerie; — 3 ballots de toile d'emballage; — 3 caiſſes d'étoffe de ſoie; — 6 caiſſes de chandelle; — 6 caiſſes de proviſions; — 63593 ℔ de plomb; — 1 barrique de tartre; — 3524 ℔ de morue; — 1 *group* de piaſtres.

☞ Pour ACRE, 115 ballots de londrins ſeconds; — 26 ballots de londrins larges; 58 *quintaux* de bois de campéche; — 2

balles de clouds; 697 ℔ de grabeau d'indigo; — 1037 ℔ de caſonade; — 3 caiſſes de ſatin de Lyon; — 2 barriques de clinquailleries; — 4 *groups* de piaſtres; 98 ℔ de girofle; — 800 ℔ de caffé; — 80 ℔ de cire d'Eſpagne; — 30 ballons de papier; — 4 caiſſes de liqueurs.

☞ Pour SALONIQUE, par la Pinque le *Pentagone*, Capitaine *Mathieu Dommergue*, de Martigues, 10 ballots de Londrins larges; — 8 ballots de londrins ſeconds; — 13265 ℔ de ſucre en poudre; — 814 ℔ de canelle; — 2200 ℔ de ſucre terré; 1394 ℔ d'indigo; — 2 *groups* de piaſtres; 3 caiſſes de bonnets; — 457 ℔ de cochenille; — 1541 ℔ d'étain; — 600 ℔ de caffé.

☞ Pour ALEXANDRIE & ACRE, par le Vaiſſeau le *Borée*, Capitaine *Laurent Antoine*, 128 ballots de draps de londrins ſeconds; — 53 ballots de londrins larges; 10 ballots de draps mahoux; — 993 ℔ d'indigo; — 1 caiſſe de bonnets; — 68 ballons de papier; — 9 caiſſes de fayance; 1 caiſſe de corail; — 1925 ℔ de grabeau d'indigo; — 1450 ℔ de clinquaillerie; 1001 ℔ de plomb; — 6 caiſſes d'agobilles; — 3 *groups* de piaſtres.

☞ Pour CONSTANTINOPLE, par la Polacre l'*Amitié*, Capitaine *Amand le Febvre*, 114 ballots de londrins ſeconds; — 8 ballots de londrins larges; — 72416 ℔ de ſucre; 14756 ℔ de caffé; 1 caiſſe de bonnets; — 6 ballots de ſoierie; — 2 caiſſes de dorures; — 2 caiſſes de cartes à jouer; 26 ballons de papier; — 13 caiſſes de proviſions; — 1500 ℔ de tôle; — 6 barriques de merceries; — 33 caiſſes d'eſſences; — 4 caiſſes de fayance; — 38225 ℔ de plomb; — 185 ℔ d'indigo; — 1021 ℔ de morue.

DE BAYONNE, *le* 24 *Novembre* 1764.

Il eſt arrivé ici un Navire venant de la pêche du Grand-Banc de Terre-Neuve avec 1400 *quintaux* de morue, ne faiſant que la moitié de ſa charge.

Un autre Vaiſſeau de cette Ville revenant du même endroit, chargé auſſi de morue, a péri à l'entrée de la riviere de Bordeaux, l'équipage s'eſt heureuſement ſauvé.

Il y a environ 50 Navires de différentes Nations, qui ſont ſortis de ce Port le 19 Novembre.

Le ſucre blanc propre pour l'Eſpagne, vaut ici 54 à 55 ℔ le *cent*; — le ſucre moyen, 49 à 50 ℔ auſſi le *cent*; — la récolte ayant manquée au Cap & dans les lieux circonvoiſins, donne lieu de penſer que le prix de cette denrée augmentera.

Piaſtres, 48 ℔ 9 ß le *marc*; — piſtoles d'or, 19 ℔ 8 ß à 19 ℔ 9 ß la *piéce*.

DE DINAN-EN-BRETAGNE, le 14 *Novembre* 1764.

Prix des différentes toiles.

Toiles Bretagnes larges *ſuperfines*, 69 à 71 ß l'*aune*; — fines, 54 à 56 ß; — ſupérieures *entrefines* 48 à 52 ß; — ſecondes, 45 à 47 ß; — troiſiémes, 40 à 42 ß; quatriémes, 35 à 38 ß l'*aune*.

Toiles Bretagnes étroites, *ſuperfines*, 48 à 50 ß l'*aune*; — fines, 37 à 39 ß; ſupérieures *entrefines*, 34 à 38 ß; — ſecondes, 29 à 30 ß; — troiſiémes, 25 à 27 ß; — quatriémes, 22 à 25 ß l'*aune*.

Brins, $\frac{5}{4}$ d'aune, de 72 pouces pour draps de lits, 3 ℔ 10 ß à 5 ℔ l'*aune*.

Brins aune de Paris de laiſe à l'aune de 50 pouces, 34, 38 & 40 ß; — *idem* de $\frac{3}{4}$, 29 & 30 ß; — *idem* de $\frac{2}{3}$, 28 à 29 ß; — *idem* de $\frac{1}{8}$, 22 ß l'*aune*.

Toiles de St. Georges, 20 à 24 ß l'*aune*; — noyalles, 36 ß à 4 ℔ 4 ß; — vitrées courtes, 13 ß 6 ₰; — *idem* rondelettes, 12 ß 6 ₰; — de Perte, 21 ß l'aune.

Toiles beurrieres, 22 à 31 ß *l'aune*; — de Bazonges, 17 à 18 ß; — de Combourg, 15 ß 9 ₰ à 16 ß; — toiles de halles, 15 ß 9 ₰; — de Halles pour emballage, 14 ß à 14 ß 9 ₰; — belles de Fougeres, 17 ß 6 ₰ à 18 ß; — *idem* ſupérieures, 19 à 20 ß l'*aune*.

Bas de fil en blanc pour homme, 20 à 60 ℔ la *douzaine*; — pour femme, 18 à 48 ℔; — pour enfans, 10 à 20 ℔ la *douzaine de paires*.

Veaux blancs, 25 ℔ la *douzaine*; — *id.* 28 ß 6 ₰ à 29 ß la ℔; — *idem*, 21 ß à 25 ß 6 ₰; — *idem*, 18 ß à 22 & 23 ß la ℔.

DE S. MALO, *le* 28 *Novembre* 1764.

ARRIVÉE *de Navires*.

☞ Il eſt entré dans notre Port le Navire le *Fontette*, de 200 tonneaux, Capitaine *Joſeph Eſturmy*, venant du Cap, où il a

vendu les Noirs provenant de ſa traite de Guinée. Il a annoncé ici 188 boucauds de ſucre brut ; — 8 barriques de ſucre commun ; — 8 barriques de ſucre terré, *avec acquit de Guinée* ; — 70 quartaux & 3 ſacs de caffé.

☞ Le Navire le *Supplément*, de 200 tonneaux, Capitaine *Villecollet Nicolas*, Armateur M. *Grandclos Meſlé*, venant auſſi du Cap, chargé de 155 boucauds, 19 quarteaux de ſucre de 2e. & de 3e. ſorte, *avec acquit de guinée*. Ces ſucres proviennent de la traite des Noirs, faite par le Navire le *Meſny*, le Supplément étoit en outre chargé de 1 barrique, 5 quartaux & d'un ſac de caffé.

☞ Le Smac l'*Amour de la bonne eſpérance*, de Frieze, Capitaine Mc. *Jelle Harmen Prins* venant d'Amſterdam, chargé de marchandiſes prohibées ; — de 17 laſts de féves ; — de clinquaillerie ; — de fer, &c. pour faire la traite des Noirs ; de 22 ancres de fer ; — fers de pluſieurs qualités pour la conſtruction & l'armement de nos Navires ; — de 2200 fromages ; — d'acier & de clinquaillerie pour nos Marchands magaſiniers.

Tous nos Navires expédiés pour la pêche de la morue, ſont rentrés dans notre Port. Elle ſe vend depuis 22 ℔ juſqu'à 28 ℔ le *quintal*. Les huiles de morue valent 170 à 175 ℔ les 30 *veltes*.

DÉPART *de Navires.*

Le Navire l'*Ange Gardien*, Capitaine M. le *Chevalier de la Turandais*, eſt parti hier de notre Port pour Liſbonne, avec un chargement de bled & d'autres marchandiſes.

☞ Le Navire la *Marie Joſeph*, Capitaine *Dubois*, eſt parti pour la côte de Guinée où il va faire la traite des Negres.

☞ Le Navire l'*Aimable Marie*, Capitaine *Baſſinot*, eſt auſſi ſorti de ce Port pour aller à Cadix. Son chargement conſiſte en bled, en toiles de Bretagne, toiles à voiles & autres marchandiſes.

Nous avons actuellement ſur les chantiers de conſtruction de notre Port, 18 bâtimens deſtinés pour la côte de Guinée, l'Amérique & pour le Grand Banc de Terre-Neuve.

NAVIRES *en armement.*

Le Navire tout neuf la DIANE, armé de 14 canons & autres menues armes à proportion, 36 hommes d'équipage, Capitaine & Armateur M. MALLES, eſt en charge dans ce Port pour aller à Cadix, & partira dans tout le mois de Décembre.

DE PITHIVIERS *le* 1er. *Décembre* 1764.

Prix des grains ledit jour-

Bled nouveau, 13 ℔ le *ſeptier* ; — bled de 1763, 12 ℔ ; — celui de 1762, 14 ℔ ; l'orge, 7 ℔ ; — l'avoine 7 & 6 ℔ 10 ß.

Les allouettes, 12 ß la *douzaine* ; — le ſafran, 26 ß la ℔, pluſieurs ont vendu 27 ℔.

LETIRE *écrite à l'Auteur de la Gazette.*

» J'ai lu, Monſieur, avec grand plaiſir, » ce que vous a écrit votre Correſpondant » de Franche-Comté, touchant l'intérêt » de l'argent en France. Je le prie d'en » recevoir mes remerciemens, de me » pardonner de n'avoir peut-être pas ſaiſi » le vrai de ce que j'ai lu avec trop d'a» vidité dans la plupart de nos meilleurs » Auteurs de l'Economie politique.

» Je n'avois nulle connoiſſance du Mé» moire qui a été couronné par l'Acca» démie d'Amiens, je ſuis bien flatté d'ê» tre dans les mêmes principes. Soutenu » d'une pareille autorité, je prends la » liberté, malgré le ſpécieux dont il » enveloppe les raiſons qu'il donne pour » continuer le *fenr* de l'argent dans l'état » où il eſt, de lui repréſenter que je ne » puis me départir des principes que j'ai » avancés ; ils ſont ſimples & unis. Tout » le monde ſait comme moi le dépériſ» ſement dans lequel l'agriculture eſt tom» bée ; on entend une voix unanime dire, » qu'il faut abſolument chercher les » moyens de la relever, comment y par» venir, je le demande ?

» Il y a eu trois choſes ſelon moi qui » ont contribué à ſa chute : la premiere » qui me paroît la plus forte, étoit la » prohibition de la vente à l'étranger, » des denrées de premiere néceſſité ; la » ſeconde, le haut intérêt de l'argent » qui a peuplé les Villes de tant de gens » oiſifs ; la troiſiéme, ce ſont les ſubſides » qui devoient diminuer proportionné» ment à ſa chute, & qui, continués com» me ſi elle étoit floriſſante, ont pris ſur » la maſſe deſtinée à la reproduction.

» La premiere des trois cauſes, grace
» à la bonté paternelle de notre bien aimé
» Souverain & au ſyſtême d'Economie
» philoſophique qui regne aujourd'hui,
» eſt levée; on auroit pu finir un ſi bon
» ouvrage, la ſageſſe du Miniſtere goutera
» ſans doute l'eſſai, & conſommera ce
» qu'il a ſi heureuſement commencé.

» La ſeconde eſt le haut intérêt, qui,
» conſidéré ſeulement par rapport à l'agri-
» culture, nous met hors du niveau de
» nos voiſins; pour pouvoir nous défaire
» de notre ſuperflu, il faut le faire au
» même prix qu'eux dans les marchés de
» l'Europe où nous devenons leurs concur-
» rens; je doute fort que nous puiſſions
» jamais y parvenir, ſi notre ſuperflu agri-
» cole nous coute plus que ne leur coute
» le leur; il n'y a cependant point de
» doute que cela ne ſoit. Ils ſont en poſ-
» ſeſſion de fournir depuis long-temps,
» ils ont des terres bien cultivées, l'in-
» térêt légal a beaucoup meilleur mar-
» ché que nous, à quoi devons nous nous
» attendre ſi nous ne les imitons pas.

» La troiſiéme ſont les ſubſides; la pro-
» tection que nous recevons du Gouver-
» nement, lui ocaſionne des dépenſes aux-
» quelles nous ſommes tous obligés, elles
» deviendront légeres lorſque nous nous
» enrichirions de la vente de la denrée
» de premiere néceſſité, & que par la ré-
» duction de l'intérêt légal, les gens oi-
» ſifs ſeront forcés de mettre la main à
» l'œuvre pour ſe ſubſtanter.

» Loin de trouver du mal à ce qu'un
» Rentier ſoit obligé de venir à la cam-
» pagne pour faire valoir ſon bien & y
» vivre, au contraire j'y apperçois diffé-
» rens avantages, les terres en friches cul-
» tivées, néceſſairement plus de travail &
» de population.

» Quand les Auteurs Anglois ont prê-
» ché à leurs concitoyens la réduction de
» l'intérêt de l'argent, pour donner plus
» de poids à leurs raiſons, ils s'appuyoient
» de l'exemple de leurs voiſins les Hol-
» landois. Je ſuis perſuadé qu'on leur
» objectoit que ces voiſins étoient les Voi-
» turiers & les Marchands de toutes les
» Nations, raiſons qu'ils n'avoient point,
» mais beaucoup de terres à défricher; ne
» ſommes nous pas à-peu-près dans la
» même poſition des Anglois de ce tems-
» là, excepté toutefois que nous avons
» une bien plus grande quantité de terre
» à faire valoir? Conſéquemment nous
» ſommes dans un cas plus préſent. Qu'on
» demande aux Anglois ce qui les a ren-
» du ſi puiſſans, ils répondront que c'eſt
» la facilité des débouchés que le Gou-
» vernement leur a procurée, & la ré-
» duction de l'intérêt, qui les a mis à
» même de donner à meilleur marché que
» les autres Nations: on m'alléguera en-
» vain que les regnes d'Elizabeth, des
» Rois Jacques & de Charles premier,
» malgré l'intérêt à huit pour cent, ont
» été les temps les plus brillans de leur
» commerce; je répondrai avec aſſurance
» que cela ne ſe ſeroit point ſoutenu ſans
» la réduction, & que même ils ne pour-
» ront ſoutenir notre concurrence, ſi nous
» les imitons en réduiſant l'intérêt légal.

» Les Suiſſes ne ſont devenus riches
» que depuis qu'ils ſont Fabriquans; donc
» quand nous n'aurions que notre com-
» merce mercantille, nous ſerions obligés
» pour le ſoutenir, de baiſſer l'intéret,
» ſans quoi nos voiſins s'empareroient in-
» ſenſiblement de toutes les branches de
» notre commerce, & nous forceroient
» d'avoir recours à eux.

» La crainte que des Citoyens ne s'ex-
» patrient pour jouir de leurs travaux &
» de leur bien, ne me paroît pas fondée,
» il faut ne pas connoître notre attache-
» ment à nos Souverains & à nos Loix;
» d'ailleurs, l'habitude qu'on a contrac-
» tée d'être dans un Pays, ne rappelle-
» t-elle pas toujours? Il ne faut pas citer
» des exemples de ces choſes là pour être
» cru; pour jouir de cinq pour cent, il
» faudroit aller en Allemagne ou en Ita-
» lie. Les Négocians qui auront beaucoup
» gagnés, préféreront de laiſſer leurs
» fonds à de jeunes gens qu'ils auront
» formés, & ſe conſerveront un intérêt
» dans les affaires qu'ils quitteront.

» La ſeule raiſon de l'agrandiſſement
» de notre marine ſuffiſoit pour faire
» faire cette réduction, ſans celle de la
» poſſibilité qu'elle donneroit au Gou-
» vernement d'emprunter à bas intérêt,
» pour rembourſer des dettes fort oné-
» reuſes. Il réſulteroit tant de bien de
» cette réduction, qu'il ſeroit impoſſible
» de les mettre tous en évidence dans

» une lettre; c'eſt pourquoi je prie votre » Correſpondant, puiſqu'il rejette les » exemples de l'Angleterre & de la Hol- » lande que nous avions donnés pour prou- » ver que l'expérience que nos voiſins ont » fait de cette réduction leur avoit été » avantageuſe, de lire avec attention, » non-ſeulement le Mémoire qu'il a rap- » porté, mais encore la lettre inſérée dans » la Gazette N°. 1 de cette année, écrite » par un Correſpondant anonyme. Je prie » ce Correſpondant de prendre la plume » pour deffendre une cauſe qui nous in- » téreſſe ſi particuliérement. Je n'ai plus » qu'une grace à demander à votre Cor- » reſpondant de Franche-Comté, c'eſt de » le ſupplier de lire avec attention le » *chapitre 4 de la reproduction & des dé-* » *penſes de la philoſophie rurale*, particu- » liérement la page 250 & ſuivantes, il » verra avec quelle force & quelle viva- » cité l'Auteur combat le haut intérêt.

MANUFACTURE.

Il a été établi au Village de BOISSETTE, en Gatinois, Election & près de Melun, à 9 lieues de Paris, une manufacture de fayance, qui produit 200 ℔ de bénéfice par ſemaine, en ne ſe ſervant que de l'un des fours ſeulement. Elle eſt dans une jolie maiſon nouvellement bâtie ſur le bord de la riviere de Seine, à la proximité des bois & des terres propres pour cet uſage & qui dépendent de cette maiſon. Ces terres produiſent des fayances auſſi belles que celles de Lille & de Rouen & d'une qualité ſupérieure à celles de Paris. L'agrément d'avoir les bois & les terres à ſa portée lui épargne bien des frais. Cette manufacture eſt autoriſée par un privilége & différens Arrêts, qui deffendent à qui que ce ſoit d'en établir de pareilles à 4 lieues à la ronde. Elle eſt garnie de tous les outils & uſtenſiles néceſſaires, & elle reſſemble à celle de Seaux. Elle eſt à céder ou à louer. On aura la facilité, ſi on le deſire, de s'aſſocier pour moitié avec le principal Ouvrier, homme intelligent, & qui y mettra autant de fonds que celui qui voudra faire cette entrepriſe avec lui.

On pourra s'adreſſer pour voir l'expérience de cette fayance, à M. *Defins*, qui eſt ſur les lieux, & qui la fera à ſes frais, lequel céderoit même s'il étoit néceſſaire, une petite maiſon bourgeoiſe joignant ladite manufacture, ainſi que les fonds en dépendans, qui rapportent environ 500 ℔ par an.

Et pour traiter du tout, on s'adreſſera à Paris, à MM. BASSET *& Compagnie*, rue de Clery, chargés de pouvoirs, & qui en feront une bonne compoſition.

FOIRES *qui ſe tiennent pendant le mois de Janvier.*

Le premier Janvier, foire graſſe à Bordeaux; — le 3 à Saint-Frajou-en-Comminges; — le 7, foires à Laon, à Lyon, qui dure le reſte du mois, foire franche à Reims, qui dure 8 jours & après pour les priviléges, vingt jours francs de tous droits; foire franche à Genlis-en-Picardie, foire de chevaux & de beſtiaux à Fere-en-Tardenois; — le 12, foire à Joigny-en Champagne; — le 13, foire de Saint Hilaire à Courtomer-en-Brie; — le 14, à Ahun dans la haute Marche, foire conſidérable pour les beſtiaux; — le 17, foires à Cholet en Anjou, à Civray, Luſſac, Vivonne, Cherveux & St. Maixant-en-Poitou, à Leſpau en Auvergne; — le 20, Fete de St. Sebaſtien, foires à Châtillon-ſur Seine-en-Bourgogne, à Nemours-en-Gatinois, à Lille-en-Flandre & à Gençay-en-Poitou; — le 22, foires à Saumur & à Grenoble, cette derniere dure 3 jours; foire de beſtiaux à Auzance-en-Combrailles, à Argentan-en-Normandie, à Maligny près Chalis-en-Champagne, & à Milly-en Gatinois; — le 25, à Muſſy-l'Evêque-en-Champagne; — le 30, jour de Ste. Batilde, Reine de France, foire à Chelles en Brie; — le 31, foire à Auxerre-en-Bourgogne.

PRIX *des Piaſtres.*

Les piaſtres valoient à Lyon le 27 Novembre 1764, 48 ℔ 11 ß 3 ₰ le *marc*, & à Marſeille le même jour, 48 ℔ 15 ß le *marc*.

FOURRAGES.

Le foin a été vendu à la barriere S. Michel, les premier, 3, 4 & 5 Décembre, 37, 38 & 40 ℔ le *cent*.

Le Samedi 1er. Décembre, la paille a été vendue au Fauxbourg St. Martin, 12

& 13 ℔ le *cent* ; le Lundi 3, 13 & 14 ℔; le foin, 26, 27 & 28 ℔ le *cent*; le 4, la paille 12 & 13 ℔, le foin 26 & 27 ℔; le 5, la paille 13 & 14 ℔; & le foin 28 & 30 ℔.

ETIAGE *de la Riviere de Seine.*

Le 3 & le 4 Décembre, la riviere étoit à 4 pieds 3 pouces; — le Mercredi 6 & le Jeudi 7, à 4 pieds 2 pouces au-deſſus des plus baſſes eaux.

VOLAILLE ET GIBIER.

Prix de la volaille à Paris, le Mercredi 5 Décembre 1764.

	℔	ß	d.
Le gros Chapon nouveau *la piéce*,	3		
La Poularde nouvelle,	2	10	
Le chapon vieux,	2		
La Poularde,	1	15	
Chapon & Poularde de Mezeré,	1	10	
Coq-Vierge,			
Poule de Caux,	4		
Le Poulet gras, *mort*,	1	5	
Le Poulet commun,		18	
Le Poulet gras, *en vie*,		16	
Le Poulet commun,		10	
Le Caneton de Rouen,	3		
Le Canard ſauvage,	2		
Le Canard *de paillier*,	1	5	
Le gros Pigeon *gras*,		15	
Le Pigeon de Voliere,		12	
Le Faiſan,	5		
Le Levraut,	2	10	
Le Lapreau,	1		
Le Perdreau rouge,	1	15	
Le Perdreau gris,		16	
La Perdrix rouge,		15	
La Perdrix griſe,		10	
La Caille de campage.			
La Becaſſe	2		
La Becaſſine,		15	
Le Rouge,	3		
Le Pluvier,	1		
Le Marcaſſin,			
Alouettes, la *douzaine*,	1		
Le Tier,		15	
La Cercelle,	1		
Le Dindon gras,	3	10	
Le Dindon commun,	3		
L'Oye,	2	5	

CHANGE DE LONDRES

Avec les différentes Places de l'Europe, le 27 Novembre 1764.

Amſterdam, 2 uſances $\frac{1}{2}$	36	10	
D°. à vue	36	7	$\frac{1}{2}$
Rotterdam,	36	10	
Hambourg, 2 uſances $\frac{1}{2}$	35	3	
Paris	30	$\frac{3}{8}$ à	$\frac{1}{2}$
D°. 2 uſances	30	$\frac{1}{4}$ à	$\frac{1}{8}$
Bordeaux, 2 uſances	30	$\frac{1}{8}$	
Cadix	38	$\frac{1}{2}$	
Madrid	38	$\frac{5}{8}$	
Bilbao	38	$\frac{5}{8}$	
Livourne	48	$\frac{1}{8}$	
Gênes	47		
Veniſe	49	$\frac{1}{2}$	
Liſbonne	5	5	$\frac{3}{4}$
Porto	5	5	$\frac{1}{8}$
Dublin	8	$\frac{7}{8}$	
Agio de la banque d'Holl.	3	$\frac{1}{2}$	

Prix des matieres d'or & d'argent & de la Cochenille à Londres le même jour.

Or en eſpèces	3 ℔	18 ß	d.	
D°. en barres	3	18		
Piéces de huit, appellées Grandes Pillares	5	2		
D°. petites	5	2		
Grandes Mexicaines	5	2		
D°. petites	5	2		
Argent en barres	5	3		
Cochenille la ℔	24 ß	d.	*ſterl.*	

PRIX DES FONDS PUBLICS *en Angleterre, le même jour.*

Actions de la banque	
De la Com. des Indes	
Action de la M. du Sud	
Anc. Ann. de la M. du S.	82
D°. Nouvelles	82 $\frac{1}{4}$
D°. réduites à 3 p $\frac{o}{o}$	82 $\frac{7}{8}$
D°. conſolidée à 3 p $\frac{o}{o}$	84 $\frac{1}{4}$
De la Com. des In. à 3 p $\frac{o}{o}$	80 $\frac{5}{8}$
D°. de 1751 à 3 p $\frac{o}{o}$	82 $\frac{3}{4}$
D°. de la banque 1756, à 3 $\frac{1}{2}$ p $\frac{o}{o}$	
D°. 1758 à 3 $\frac{1}{2}$ p $\frac{o}{o}$,	88 $\frac{1}{4}$ à $\frac{3}{8}$
D°. 1762 à 4 p $\frac{o}{o}$	96 $\frac{3}{8}$
Bill. de la C. des I. prime.	38 à 39 ß
De l'Ech. 1763 prime	
De la Marine payable en Novembre, eſcompte.	7 ß
Annuités à long termes	25 $\frac{5}{8}$ à $\frac{3}{4}$
Souſcriptions 1763	
De la Marine. à 4 p $\frac{o}{o}$	94 $\frac{1}{4}$
4 p $\frac{o}{o}$ 1763	94 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Décembre 1764.	*Du Lundi 3.*	*Mardi 4.*	*Mercredi 5.*	*Jeudi 6.*
Actions des Indes.	ancienne 1015 / 1re. a 1220 / 2e. a		1015	
		1200	1207 ½	1210
Emprunts de la Comp.		470		
Promeſſes de la Comp.	10			10
Actions des Fermes.	970	972 ½	955	910
3e Loterie Royale.				
Lots de la 3e Loterie.	6e. t. 10 ½. 5e. t. 7.	6e. t. 11.		
Duplicata de la 3e.		70		
Amortiſſement.		8 2000		
2 ß p # du Dixiéme.	8	7 ½		
Annuités.	442 1760	441		430
Coupons d'annuités.	88 90	88	87	86
Emprunt de 50 millions	11	11 ½	12	13
Colonies, 1759.				
Récépiſſé des Monnoies.				
Époques.				
Canada.	29 ½	29 ½		
CONTRATS.				
Sur la Ville.				
A 4 p °/°.	77			
3 p °/°° ſur les Cuirs.				
3 p °/°° ſur les Poſtes.				
Bretagne.				
Languedoc.				
Bourgogne.				
Sur le Clergé.				
Tailles. Glité de Paris.				
Tailles. de Province.				
CHANGES.				
Amſterdam.	56 ¼	56 ¼	56 ¼ à ⅜	56 ⅜ ⅜
Londres.	30 ¾	30 ¾	30 ¾ ¾	30 ¾
Hambourg.	178 ½	178 ¼	178 ¼	178 ¼
Madrid.	15 4	15 3 6	15 3 6 à 4	15 4
Cadix.	15 3	15 3	15 3	15 3
Livourne.	95 ¼	95 ¼	95 ¼	95 ¼
Lyon, *Saints.*	⅛	au pair.	au pair.	au pair.

AVIS.

Cette Gazette paroît deux fois par ſemaine, le Mardi & le Samedi : on y inſere gratis *tous les Avis relatifs au Commerce. L'abonnement eſt de 24 ℔ par année qui ſe payent d'avance. Il faut s'adreſſer pour le tout au Sieur* DUFRESNE *Directeur général, au Bureau rue Montmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & des ports de lettres.*

Les perſonnes qui ne voudront point s'abonner, pourront les envoyer chercher au Bureau, à raiſon de 5 ſols la feuille, contenant huit pages.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1764.

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNÉE 1764. Du Mardi 18 Décembre.

SUITE *de la vente de la Chambre de Zélande du* 19 *Novembre & jours ſuivans.*

TOILES *à la piéce.*

CAtte caatjes fines blanchies, de 21 $\frac{1}{2}$ à 22 ſur 1 $\frac{3}{4}$ à 1 aune $\frac{1}{2}$, 1re. ſorte, 12 f $\frac{1}{2}$; — hanne caatjes communes blanchies de 43 à 44 ſur 1 aune $\frac{3}{8}$ à 1 $\frac{1}{2}$, 28 $\frac{1}{8}$ à 28 f $\frac{1}{8}$; — callamangenys communes blanchies de Madura, de 21 $\frac{1}{2}$ à 22 ſur 1 aune $\frac{7}{16}$, 1re. ſorte, 12 f $\frac{3}{8}$ à 12 f $\frac{3}{4}$; — d°. ſe. ſorte, 11 f $\frac{5}{8}$; — d°. fines rouges de Jafnapatnam, de 21 à 21 $\frac{1}{2}$ ſur 1 aune $\frac{1}{8}$ à 1 $\frac{7}{16}$, 11 f $\frac{1}{4}$; — berauphaats blanches de 23 à 23 $\frac{1}{2}$ ſur une aune $\frac{5}{16}$, 10 f $\frac{1}{2}$ à 10 f $\frac{1}{4}$; — d°. brunes bleues, de 23 à 23 $\frac{1}{2}$ ſur 1 aune $\frac{5}{16}$, 11 f $\frac{1}{8}$ à 11 f $\frac{1}{8}$; — d°. dorogesjes de 23 à 24 ſur 1 aune $\frac{5}{16}$, de 18 wiſa, 17 f $\frac{1}{4}$ à 17 f $\frac{1}{2}$; d°. Ponnebegesjes de 26 à 27 ſur 1 aune $\frac{5}{8}$, 19 f $\frac{5}{8}$ à 19 f $\frac{7}{8}$; — roemals fils communes de Bengale, de 15 ſur 1 aune, ſe. ſorte, 7 f $\frac{1}{4}$ à 7 f $\frac{1}{2}$; d°. 3e. ſorte, 6 f $\frac{3}{4}$ à 7 f $\frac{1}{8}$; — d°. bleues & rouges, ſe. ſorte, 7 f $\frac{1}{2}$ à 7 f $\frac{7}{8}$; — d° 3e. ſorte, 7 f $\frac{1}{8}$ à 7 f $\frac{1}{4}$; — d°. Seſterganty de 16 à la piéce de 1 aune $\frac{1}{8}$ de Jagernapouram, ſe. ſorte, 26 f $\frac{1}{2}$; — roemals Seſterganty de 16 à la piéce de 1 aune, ſe. ſorte 17 f $\frac{7}{8}$; — d°. à carreaux de ſorte indienne, de 16 à la piéce de 1 aune, $\frac{5}{8}$, 22 f; — d°. d'une aune, 16 f $\frac{1}{4}$; — d°. de 16 à la piéce d'une aune ſe. ſorte, 16 f $\frac{1}{4}$; — d°. mouchoirs fins rouges, de 10 à la piéce d'une aune $\frac{1}{4}$, 39 f $\frac{1}{4}$; — berthilles allegiaſſes à grand carreaux, de 32 ſur 2 cob. ſe. ſorte, 14 f $\frac{5}{8}$; — d°. Seſterganty Palicats, de 32 ſur 2 cob. 27 f; — d°. de Jagernapatnam, ſe. ſorte, 26 f; — d°. calwaphoe, de 32 ſur 2 cob. ſe. ſorte, 16 f $\frac{3}{4}$; — gingams à carreaux de Paliacate de 16 ſur 2 cob. 36 f; — chelaſſes à carreaux de Jagernapatnam, de 16 ſur 2 cob. ſe. ſorte, 16 f; — chins amadabad, de 12 ſur 1 aune $\frac{7}{16}$, 15 f; — d°. zouratz, de 12 ſur 1 aune $\frac{1}{2}$, 13 f $\frac{1}{8}$; d°. chiaboutria larges, de 12 ſur 1 $\frac{2}{3\frac{1}{2}}$, 8 f $\frac{1}{4}$; — d°. étroites, de 12 à 12 $\frac{1}{2}$ ſur $\frac{5}{8}$ aune, 3 f $\frac{7}{8}$; — niquaniaſſes fines de Broodchia, de 13 $\frac{1}{2}$ ſur 1 $\frac{2}{3\frac{1}{2}}$, 7 f $\frac{3}{8}$; d°. longues raies fines, de 19 $\frac{1}{2}$ à 20 ſur 1 aune $\frac{5}{16}$, 9 f $\frac{1}{4}$ à 9 f $\frac{3}{8}$; — d°. groſſes raies, de 19 $\frac{1}{2}$ à 20 ſur 1 aune $\frac{5}{16}$, 11 f $\frac{1}{2}$ à 12 f; — d°. gros de Broodchia, de 13 $\frac{1}{2}$ ſur 1 aune $\frac{1}{4}$ à 1 aune $\frac{9}{3\frac{1}{2}}$, 5 f $\frac{1}{2}$; bherms larges de Broodchia, de 18 $\frac{1}{2}$, ſur 1 aune $\frac{5}{16}$, 12 f $\frac{3}{8}$ à 12 f $\frac{1}{2}$; — d°. étroites de 18 $\frac{1}{2}$ ſur $\frac{3}{8}$ aune, 5 f $\frac{1}{8}$; — braules ou chiadderboraal de Surate, de 6 $\frac{1}{4}$ ſur 1 aune $\frac{1}{4}$, 59 ß; — corroots groſſes de Broodchia, de 5 $\frac{3}{4}$ à 6 ſur 1 aune $\frac{1}{4}$, ſorte tjokria, 55 ß & demi; — d°. de 5, ſorte accoutumée, 60 ß; — d°. de ſorte poplia, 57 ß; — chelaſſes de Surate, de 24 ſur 1 aune $\frac{5}{16}$ du montre 19, 10 f $\frac{3}{4}$ à 10 f $\frac{7}{8}$; — d°. du montre 25, 14 f $\frac{1}{2}$; — d°. dumontre 26, 15 f $\frac{1}{4}$; — d°. de 23 à 24 ſur 1 aune $\frac{5}{16}$, du montre, 12 à 14 f; — d°. de 24, 13 f $\frac{1}{8}$ à 13 f $\frac{3}{8}$; — d°. du montre 14, 12 f $\frac{3}{8}$; — d°. de 12 aunes dumontre 10, 6 f; — d°. de Manapaar, 1re. ſorte, 20 f; — d°. vieille montre, ſe. ſorte, 19 f $\frac{3}{8}$; — d°. communes écrues de la côte, de 49 à 50 ſur

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

1 aune $\frac{7}{16}$ à 1 aune $\frac{1}{2}$, aune de Sadraſpatnam, ſe. ſorte, 28 f $\frac{7}{8}$; — d°. 3e. ſorte, 28 f; — d°. de Nagapatnam, de 50 ſur 1 aune $\frac{1}{2}$, ſe. ſorte, 27 f $\frac{1}{8}$; — d°. de Jagernapatnam, de 1 aune $\frac{7}{16}$ à 1 aune $\frac{1}{4}$, 27 f $\frac{5}{8}$; — d°. brunes bleues de de Sadraſpatnam, de 50 ſur 1 aune $\frac{1}{2}$, ſe. ſorte, 37 f $\frac{3}{4}$; — d°, de 50 ſur 1 aune $\frac{7}{16}$, 37 f $\frac{3}{4}$; — d°. de 49 aunes, 37 f $\frac{3}{4}$; — d°. de 48 aunes, 37 f $\frac{7}{8}$; — d°. de 50 aunes 3e. ſorte, 38 f $\frac{1}{8}$; — d°. de Nagapatnam de 48 aunes, 3e. ſorte, 35 f $\frac{1}{2}$; — d°. bleues foncées de la côte de 49 ſur 1 aune $\frac{7}{16}$ de Sadraſpatnam, 1re. ſorte, 34 f $\frac{1}{4}$; — d°. ſe. ſorte, 33 f $\frac{1}{2}$ à 33 f $\frac{3}{4}$.

TOILES *de coton pour le compte de la Chambre d'*AMSTERDAM.

Niquaniaſſes fines de Broodgia, de 13 $\frac{1}{2}$ ſur 1 aune $\frac{9}{32}$, 7 f $\frac{3}{8}$; — d°. longues de 19 $\frac{1}{2}$ à 20 ſur 1 aune $\frac{5}{16}$, rayes fines, 9 f $\frac{1}{8}$ à 9 f $\frac{1}{4}$; — d°. groſſes rayes, 11 f $\frac{3}{4}$ à 11 f $\frac{7}{8}$; — d°. groſſes de Broodgia, de 13 $\frac{1}{2}$ ſur 1 aune $\frac{1}{4}$ à $\frac{9}{32}$, 5 f $\frac{1}{2}$.

ETOFFES *de ſoie.*

Armoſins unis doubles, de 21 ſur 2 $\frac{1}{2}$ cob. 24 f $\frac{1}{2}$; d°. unis ſimples, de 20 ſur 2 cob. 15 f $\frac{1}{4}$; — d°. ſimples à carreaux, de 20 ſur 2 cob. 14 f $\frac{3}{8}$ à 14 f $\frac{1}{4}$; — herrys ou doubles rayes armoſins, de 21 ſur 2 $\frac{1}{4}$ cob. 28 f $\frac{1}{4}$; — roemals de ſoie ou mouchoirs à carreaux, de 25 $\frac{5}{16}$ ſur 1 $\frac{11}{16}$ cob. 18 f; — ſoesjes de Radenagaor, de 50 ſur 1 $\frac{5}{8}$ cob. 1re. ſorte, 31 à 33 f $\frac{3}{8}$; — bandanous ou taffetas de foula, de 14 ſur 2 cob. 12 f à 12 f $\frac{1}{8}$; — ſiappa ſarrie ou foulard pour robes imprimées, de 14 ſur 2 cob. 10 f $\frac{1}{2}$; — cora ou foulards unis, de 14 ſur 2 cob. 10 f $\frac{5}{8}$ à 10 f $\frac{7}{8}$; ſiappalens ou mouchoirs de ſoie imprimés, de 14 ſur 2 cob. 11 f à 11 f $\frac{3}{8}$.

DE LA MARTINIQUE *le* 3 *Octobre* 1764.

Prix des denrées de la Colonie.

Sucre premiere qualité, 68 à 70 ℔ le *cent*; — ſeconde qualité, 62 à 64 ℔; — troiſiéme qualité, 55 à 58 ℔; — ſucre tête, 44 à 46 ℔; — coton, 180 ℔.

Caffé fin, 20 ß la ℔; — cacao 16 ß la *livre*.

PASSAGE DU SUND.

Le 29 Novembre 1764, le Navire du Capitaine *Joh. Hend. Wergen*, de Stetin, allant dudit lieu à Bordeaux, chargé de fer en barres; — celui du Capitaine *Iſbrand Gerrets Roos*, d'Amſterdam, allant de Wibourg à Cadix, chargé de planches; le 30, le Navire du Capitaine *Jeannes de May*, d'Oſtende, allant de Riga à Oſtende, chargé de poutres.

DE LISBONNE, *le* 20 *Novembre* 1764.

Il eſt entré dans le Port de Liſbonne, depuis le 10 juſqu'au 17 Novembre, 10 Navires étrangers.

SAVOIR:

☞ Cinq Navires Anglois, y compris un Vaiſſeau de guerre qui venoit de Cadix; parmi les 4 marchands, 2 étoient parti de Sicile, & ont apporté, l'un du bled, l'autre des marchandiſes & un peu de beurre; le 3e. ſorti de Terre-Neuve, étoit chargé de bacalaho; & le dernier eſt venu de l'Iſle St. Michel, & n'avoit à bord que des haricots & quelques commiſſions.

☞ Il n'eſt entré qu'un Navire Danois, dont la cargaiſon faite à Dantzic, conſiſtoit en bled & en ſeigle.

☞ De 3 Navires Hollandois entrés ici, 2 ont apporté du bled de Sicile, & le 3e. étoit un Vaiſſeau de guerre parti de Gibraltar.

☞ Il n'eſt entré qu'un Vaiſſeau Suédois chargé de bois & de fer, venant de Stockholm.

Le 17 Novembre 1764, il y avoit dans le Tage 55 Navires étrangers, non compris ceux ci-deſſus, ſçavoir; 12 Anglois; 1 Eſpagnol; — 11 Danois; — 3 François; 18 Hollandois; — 3 Raguſins; — 7 Suédois.

CONSIDÉRATIONS *ſur les productions & l'état de dépendance de l'Iſle de Madere en* 1764.

Nous apprenons par des lettres d'un Portugais, homme en place dans l'Iſle de Madere, datées du 16 Septembre dernier, qu'il s'y étoit embarqué cette année (1764) juſqu'audit mois de Septembre, dix mille deux cent quarante-cinq pipes de vin, qui avoient payé 57, 274, 000 *reis* de droit au Roi de Portugal, à raiſon de 5, 200 *reis* par pipe. La même perſonne ajou-

te qu'on eſpéroit en embarquer encore quatre mille pipes juſqu'à la fin de l'année, ce qui produiroit ſur le même pied de 5, 200 *reis* de droit par pipe, une ſomme de 20, 800, 000 *reis*, qui jointe à la premiere, fait 74, 074, 000 *reis*.

Si nous conſidérons maintenant que ce droit levé par le Souverain eſt à 10 pour cent, nous verrons que les Habitans de l'Iſle ont retiré de leur vin, 740, 740; 000 *reis*, valeur aſſurément très-conſidérable. Car c'eſt un objet de 154, 320 monnoies d'or & 4000 *reis*, qui font argent de France 4, 629, 625 ℔ tournois, comptant la monnoie d'or pour 30 ℔.

A ce coup d'œil on pourroit croire que l'Iſle de Madere devroit être fort riche: il s'en faut pourtant beaucoup qu'elle ſoit dans un état heureux, il n'en n'eſt aucun moins digne d'envie. Qu'importe qu'il s'y trouve une demi-douzaine d'hommes fort riches. Tout y manque, & elle n'a jamais aſſez pour payer ſes beſoins, quoiqu'on n'y connoiſſe gueres certaines commodités de la vie. Abondante en vin délicieux, elle n'a point de pain, la premiere & la plus néceſſaire de toutes les denrées; il y faut porter tous les comeſtibles, tout ce qui eſt de néceſſité pour s'habiller; en un mot, ſi elle n'avoit pas du vin, elle n'auroit rien du tout.

Ce ſont les Anglois qui enlevent la plus grande partie de ce vin, qu'ils portent dans leurs Colonies d'Amérique, où il ſe débite à un très-grand prix. La Madere reçoit d'eux preſque tout ce qui y entre, & leur rend avec uſure ce qu'elle leur avoit tiré des mains. Elle fait fleurir autant qu'il eſt en elle, leur navigation, leurs manufactures & leur commerce, par la ſubſiſtance qu'elle leur achette. Les Anglois n'ont garde de ne pas mettre leurs marchandiſes en proportion à la vente des vins. La malvoiſie n'eſt pas ce qu'ils recherchent davantage; c'eſt au vin ſec qu'ils donnent la préférence, & ils ſe l'aſſurent toujours à un prix avantageux, par les avances qu'ils font aux cultivateurs.

COURS *des changes à Liſbonne le* 20 *Novembre.*

Amſterdam à uſance de 2 mois, une cruſade de 400 *reis* pour 48 $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{8}$ d. de gros banco; Londres à 30 jours de vue, 1000 *reis* pour 66 d. $\frac{3}{4}$ d. ſterl.; — Gênes à uſance de 3 mois, 720 *reis*, pour 115 ß fuor banco; — Livourne à uſance de 3 mois, 728 *reis*, pour 1 piaſtre; — madrid à 15 jours de vue, 2350 *reis* pour 1 piſtole; — Paris à 60 jours de date, 462 *reis*, pour 1 écu de 3 ℔.

DE MARSEILLE *le* 3 *Décembre* 1764.

Prix des marchandiſes qui ont varié.

Barrilles, 18 ℔ le *cent*; — coton en laine de Smyrne, 100 à 105 ℔; coton en laine d'Acre, 112 ℔; — galles d'Alep & de Tripoly, 142 écus de 3 ℔ 4 ß la *charge*; galles de Smyrnes noires, 160 écus de 3 ℔ 4 ß la *charge*; — galles de Smyrne blanches, 128 ℔ le *cent*; — gomme arabique, 75 ℔; — poivre, 118 ℔; — riz de Piémont, 12 ℔ 15 ß; — ſel ammoniac, 175 ℔; — ſafranum 1re. fleur, 75 ℔; 2e. fleur, 60 ℔; — bled du Levant, d'Italie & du Languedoc, 20 à 35 ℔ la charge, peſant 243 ℔ *poids de marc*.

Caffé du Levant, 32 ß la ℔; — de la Martinique, 10 à 12 ß 6 d.; — du Cap, 9 à 12 ß; — cochenille, 19 ℔ 10 ß; — indigo de St. Domingue, 5 ℔; — indigo de Guatimala, 6 à 9 ℔; — piaſtres, 48 ℔ 15 ß le *marc*.

Il a été importé dans cette Ville du 13 au 20 Novembre, les marchandiſes ſuivantes, ſavoir:

☞ D'AGDE, par les Tartanes des Patrons *Bordon*, *Blandeau* & *Galibert*, 311 barrils de farine; — 27 barriques de cacao; — 12 barriques d'indigo.

☞ De PALERME, par la Tartane du Capitaine *Trinire*, 77 caiſſes de manne.

☞ De ROTERDAM, par les Vaiſſeaux des Capitaines *Havelaat & Gilling*, 416 caiſſes de fromages; — 23 barriques de colle; 8 barriques d'arſenic; — 2 caiſſes de canelle; — 18 barriques de céruſe; 5 barrils de muſcade; — 233 barrils de pois blancs; — 33 caiſſes de thé; — 54 rouleaux de plomb; — 1845 barres de fer; 305 piéces de bois jaune; — 22 barrils d'acier; — 16 balles de poivre; — 4 tonneaux de giroſle; — 9 caiſſes d'huile de vitriol; — 5 barriques d'huile de lin; — 18 barriques d'huile de poiſſon; — 85 piéces de bois de Ste. Marthe; — 2 barrils de tourneſol; — 9 balles de ſalſe-pa-

reille ; — 33 barriques de couperoſe ; — 2 barrils de miny ; — 2 barrils de litarge ; 1 barrique de piment.

☞ Du PORT-AU-PRINCE, par les Vaiſſeaux des Capitaines *Bremond* & *Aycard*, 785 barriques de ſucre terré ; — 167 barriques de ſucre brut ; — 34 barrils de caffé ; — un barril d'indigo ; — 280 *quintaux* de bois de Gayac ; — 1325 cuirs tannés ; — 894 cuirs en poil ; — 7 balles de coton.

DE St. MALO, *le 9 Décembre* 1764.

Il vient d'entrer dans ce Port 2 Navires, dont un commandé par le Capitaine *Maſſuere Giron*, venant du Cap, chargé de 125 futailles de ſucre terré, premiere qualité ; — de 10 futailles de ſucre commun, & de 9 cent milliers de caffé.

Et le Navire le *Vigilant*, Capitaine *Fontaine*, venant de la Martinique chargé de 160 barriques de ſucre terré ; — de 15 milliers de caffé.

Il eſt auſſi arrivé 3 autres bâtimens venant des Iſles de St. Pierre & Miquelon, chargés en partie de morue provenant de leur pêche qui a été très-ingrate.

VENTE.

Il ſera vendu à St. Malo le 12 Janvier 1765, au plus offrant & dernier enchériſſeur, 183 barriques & demie *créoles*, dites auſſi boucauds, 1 barrique Bordeloiſe & 2 quarts de ſucre brut de St. Domingue, avec acquit de guinée, payables le jour de la parfaite livraiſon, qui commencera le *ſur-lendemain* de la vente, en lettres de change ſur Paris à 2 uſances, duement acceptées de toute ſatisfaction & endoſſées par un Négociant de la place, aux mains de M. B. DUVAL, ſi mieux n'aiment les acquéreurs payer comptant, en leur diminuant demi pour cent par uſances ; ſe réſervant la faculté d'ajuger un ou pluſieurs lots à la fois. Il ſera accordé pour le ſucre brut, 17 ℔ pour cent de tare & trait ſur les futailles de 1000 ℔ & au deſſus, 19 pour cent pour celles au-deſſous de 1000 ℔, & 21 pour cent pour celles de 500 ℔ & au-deſſous, à la charge de les prendre telles qu'elles ſe trouveront, ſans être tenu à rempliſſage, & 14 pour cent de tare & trait ſur les futailles de ſucre terré commun. Les avaries, s'il s'en trouve, ſeront réglées à dire d'experts, dont on conviendra au moment de la livraiſon, ſans que pour cela elle puiſſe être retardée.

DU HAVRE *le* 12 *Décembre* 1764.

Il eſt entré dans ce Port le 5, juſques & compris le 11 Décembre, le Négrier le St. *Charles Boromée*, Capitaine *Peyre*, & le Navire la *Dame fortune*, Capitaine *Loiſel*, venant tous deux du Cap ; — le Navire l'*Actif*, Capitaine *Tongard*, venant de Léogane, chargés de 103 barriques, 1 tierçon, 2 quarts de ſucre terré, dont 13 barriques & 2 quarts avec acquit de guinée ; — de 49 barriques *créoles* & 200 barriques 3 quarts de ſucre brut ; — de 71 barriques, 2 quarts de ſucre blanc ; — de 8 barriques de ſucre commun ; — de 57 boucauds, 125 barriques, 74 quarts & 84 ſacs de caffé ; de 10 ſurailles, 27 barriques, 4 tierçons, 3 ancres, 63 quarts d'indigo ; — de 110 balles, 130 ballots & 23 ballotins de coton ; — de 2 barriques, 2 quarts de caret ; — de 25000 ℔ de bois de Campêche ; — d'un grenier de bois de Gayac ; de 15 billes de bois de teinture ; — de 2 quarts de fayance ; de 4 caiſſes de ſirops ; — de 2 barrils de citrons ; — de 400 caiſſons de ſavon.

☞ Le Navire la *Vendangeuſe*, Capitaine *Heuzé*, venant de la Martinique, chargé de 79 barriques, 1 quart de ſucre ; — de 85 barriques, 15 tierçons, 83 quarts & 2 ſacs de caffé ; — de 38 balles & ballots de coton.

☞ Le Senau le *Neptune*, Capitaine *Mouton*, venant de Liſbonne, chargé de 12 caiſſes & 1 grenier d'oranges ; — de 11 *pagas* de figues ; — de 2 barrils de confitures.

☞ Le Senau le St. *Jean-Baptiſte*, Capitaine *Biller*, venant de Liſbonne, chargé de fruits.

DE HONFLEUR, *le* 12 *Décembre* 1764.

Depuis le 4 juſqu'au 11 Décembre il eſt entré dans ce Port les Navires ſuivans, venant du grand Banc de Terre-Neuve, ſavoir :

☞ Le *Succès*, Capitaine *Letorey*, chargé de 14000 morues vertes, *grand compte*, & de 6 barriques d'huile de poiſſon, Armateur M. *Pierre le Carpentier*.

☞ Le *Hazard*, Capitaine *Deglos*, chargé de 7500 morues vertes, *grand compte*, & de 3 barriques d'huile de poiſſon, même Armateur.

☞ L'*Aimable Marie*, Capitaine *Marais*, chargée de 10000 morues vertes, *grand compte*, & de 4 barriques, 1 quart d'huile de poiſſon, même Armateur.

☞ La *Charmante Thereſe*, Capitaine *Tremoix*, chargée de 13000 morues vertes, *grand compte*, & de 5 barriques & demie d'huile de poiſſon, même Armateur.

☞ Le St. *Jean-Baptiſte*, Capitaine *Behais*, chargé de 11000 morues vertes, *grand compte*, & de 5 barriques d'huile de poiſſon, Armateur M. *Delamulle*.

☞ La *Françoiſe*, Capitaine *Vaſſot*, chargée de 6500 morues vertes, *grand compte*, & de 3 barriques d'huile de poiſſon, même Armateur.

☞ Le *St. Charles*, Capitaine *Coulon*, chargé de 6500 morues vertes, *grand compte*, & de 3 barriques d'huile de poiſſon, même Armateur.

☞ La *Sincérité*, Capitaine *Tizon*, chargée de 12000 morues vertes, *grand compte*, & de 5 barriques & demie d'huile de morue, Armateur M. *Lacondraye*.

☞ La *Louiſe Pierre*, Capitaine *Pean*, chargée de 12000 morues vertes, *grand compte*, & de 5 barriques 1 quart d'huile de poiſſon, Armateur M. *Granguet*.

☞ La *Marie-Françoiſe*, Capitaine *Bunel*, Chargée de 13000 morues vertes, *grand compte*, & de 5 barriques 3 quarts d'huile de poiſſon, même Armateur.

Total 105, 500 morues vertes, *grand compte*, & 46 barriques 1 quart d'huile de poiſſon.

NAVIRES *en armement.*

☞ Le DUC DE SULLY, de 400 tonneaux, Capitaine GODARD. Armateur M. PREMORD, eſt actuellement en charge dans ce Port pour la Guadaloupe.

☞ Le NORMAND, de 150 tonneaux, Capitaine M. le CHEVALIER DUBOSQ DE NAGUET, Armateur M. PREMORD, y eſt auſſi en charge pour la Guadaloupe.

SUITE *des meſures en uſage dans le Commerce.*

FLANDRE.

La meſure d'étendue à laquelle on vend toutes les productions des manufactures en Flandre & dans le Brabant, s'appelle *aune*, & eſt égale au *covado* de Portugal. Nous avons déjà expoſé quel eſt le rapport de ce *covado* à l'aune de France; il nous reſte à ajouter que 100 aunes Flamandes & 100 *covados* Portugais ſont en proportion avec 175 *yards* d'Angleterre.

On obſervera que l'aune n'eſt pas exactement la même dans toutes les Villes de Flandre; mais la différence qui s'y trouve n'excéde pas deux pour cent entre les unes & les autres.

Le VIRTEL eſt la meſure commune pour les grains; quant à celle dont on ſe ſert pour le vin & les autres liqueurs, elle dérive comme en Angleterre du poids Flamand, en comptant ſix livres dans le *ſtoop*: 50 ſtoops font un *Aun*; 152 ſtoops font 1 pipe, & ſix *auns* font exactement un tonneau de 252 *galons* d'Angleterre. On trouvera ſous l'article ſuivant le rapport du galon Anglois aux meſures de France.

DE St. CYR *près Lyon le* 10 *Décem.* 1764.

EXTRAIT *d'une lettre à l'Auteur de la Gazette.*

MONSIEUR,

Retiré de toutes affaires, je n'ai d'autre agrément dans ma petite ſolitude, que celui de lire les papiers publics qu'un de mes amis veut bien me faire paſſer; mes infirmités m'ôtent toute liberté de me diſſiper autrement. Je ne crois pas cependant que mes maux m'ayent donné aſſez d'humeur pour trouver injuſte une lettre inſérée dans la Gazette du 4 du courant, N°. 97. Elle vous a été écrite ſans doute par un de ces eſprits à ſyſtêmes nouveaux.

Qu'il s'érige en Réformateur d'abus, ſoit! il eſt louable en qualité de Citoyen, de vouloir faire le bien de la patrie; mais je ne puis me figurer comment on oſe mettre en avant des propoſitions dont on ne ſent pas la force. A l'entendre, les Hôtes, les Fermiers des Meſſageries, les Maîtres de Poſtes ſont autant de ſangſues publiques, ce ſeroit un coup de parti de les détruire ou de les forcer à ſe ruiner; il convien-

dra qu'il y a beaucoup de liberté dans ſes propos & peu de charité dans ſes ſentimens, & je ne lui paſſe pas le terme de *vexations*, parce que là où on eſt libre, on ne peut être vexé. Rien ne m'intéreſſe à trouver mauvais qu'il s'égare ſi fort, mais j'ai du plaiſir à le faire rentrer en lui-même. En effet, eſt-il poſſible que l'on puiſſe, par un Réglement de Police, *fixer dans les Auberges le prix de chaque repas, & diſtinguer les cas où il ſe trouveroit de quoi nourrir le voyageur, de ceux où il n'y auroit que des légumes, de la mauvaiſe viande groſſiere ou quelqu'anguille ſalée.* Si les légumes le poiſſon ſalé, la volaille & le gibier n'ont jamais de prix fixe, il ne diſconviendra pas qu'il eſt abſolument impoſſible d'en établir un aux repas dans leſquels ces différentes eſpèces de nourritures ſeroient employées. Un tarif d'ailleurs eſt auſſi inutile qu'impraticable, puiſque dans toutes les Auberges, il eſt d'uſage de donner à tant par tête. Je veux qu'il y ait des Hôtes qui ſortiſſent volontiers de la régle ordinaire, mais il eſt des moyens de les y faire rentrer; ils ſont connus de tout le monde. *Le voyageur eſt donc à même de prendre ſeul le ſoin de ſa bourſe.*

L'erreur dans laquelle il eſt tombé ſur ce premier article, a pouſſé ma curioſité à m'informer s'il parloit juſte ſur les Meſſageries; on m'a aſſuré que tout dénote qu'il n'eſt pas bien inſtruit, qu'il ſe trompe ſur le prix adjugé auxdites voitures par le tarif, on m'en a fait ſentir toute l'utilité. Elles mettent un frein à la cupidité des Voituriers particuliers à qui on a bien ſoin de repréſenter, quand ils veulent exiger un prix plus qu'ordinaire, celui auquel les Meſſageries ſont fixées, la ſureté, l'exactitude & les départs réglés, ne ſont-ils d'aucun mérite? Notre Auteur marque de plus une méfiance auſſi injuſte que mal fondée, ſur laquelle il lui ſera aiſé de ſe guérir s'il veut prendre des informations de divers Négocians à qui il a été fait des rembourſemens conſidérables de ſommes égarées ou perdues. Eſt ce là *faire fortune aux dépens du public? Je connois*, dit-il, *un Fermier de Meſſagerie riche aujourd'hui de cent mille écus, & je penſe qu'il en eſt de même de tous ſes confreres.* Voilà une connoiſſance bien avantageuſe, & une idée bien commune! eſt-il rien de plus naturel qu'un homme qui, ſurement s'eſt donné de la peine, ſoit parvenu à ſe mettre à l'aiſe? Y a-t-il là de quoi révolter *tout homme qui penſe?* Je ne puis m'empêcher de dire encore qu'il n'eſt point au fait du prix des voitures, en avançant qu'il eſt des Meſſagers qui exigent juſqu'à 12 deniers par livre, puiſque je ſuis ſur par nombre d'épreuves que j'en ai faites, que le prix le plus fort eſt de demi pour cent de la valeur, pour le port des eſpèces. Il n'y a donc qu'une envie démeſurée d'écrire, qui puiſſe être le mobile de pareils ſentimens.

A l'égard des poſtes, toute idée de diminution ſur le prix tarifé, tombe d'elle-même, puiſque comme perſonne ne l'ignore, nombre de Maîtres de Poſtes ſont penſionnés pour entretenir leurs relais. Le public mérite bien d'être détrompé ſur les impreſſions que la lettre que je combats aura pu faire ſur ſon eſprit.

RÉPONSE *à la lettre inſérée dans la Gazette du commerce du 8 Décembre 1764.*

Je ne ſuis point, Monſieur, l'anonyme de Beſançon à qui vous répondés. Mais il me paroit que cet anonyme eſt dans les bons principes, & que vous combatez par une chimere. Vous voulez qu'on réduiſe l'intérêt de l'argent, & vous dites là deſſus de belles raiſons qui portent à faux. Eſt-ce que cette diminution dépend de vous ou même du Gouvernement? L'argent tient de la nature des marchandiſes, plus une marchandiſe eſt commune, plus elle eſt à bon marché, plus elle eſt rare, plus elle eſt chere; encore pourroit elle être commune & chere. Lorſque la mode l'a accréditée & qu'elle eſt devenue par le luxe d'un uſage néceſſaire. L'intérêt de l'argent ſe réduira de lui-même lorſqu'il ſera devenu très-commun, & lorſque pour le malheur de la France, on fera moins de négociations de commerce. Un Négociant qui emprunte à 5 à 6 pour cent, bénéficie avec votre argent quelquefois de 70 par cent. Si le Roi diſoit aux Fabriquans de Lyon de ne vendre le velours que 15 ℔ l'aune les Fabricans diroient au Roi, rendez donc la ſoie plus commune, & mettez là à bas prix. S'il me deffendoit d'employer mon argent à